

L'ÉCHOBLAY

Mars 2024



BULLETIN MUNICIPAL
D'ESSERTS-BLAY

	LE MOT DU MAIRE	3
	ACTUALITÉS - Travaux / Entretien / Crues	4
	ACTUALITÉS - Commission finances / Budget	6
	ACTUALITÉS - Contrat Région / Urbanisme	7
	ACTUALITÉS - Tempête du 22 juin 2023	8
	ACTUALITÉS - Secourisme / Pompiers	9
	ACTUALITÉS - Personnel de la mairie : départ et arrivée	10
	ACTUALITÉS - Inauguration de la grange à Ida	11
	ACTUALITÉS - Micro Folie	12
	ACTUALITÉS - École / Cantine	13
	DÉFI ARTISTIQUE	14-15
	ASSOCIATIONS - L'Association des Parents d'Elèves	16
	ASSOCIATIONS - Comité des Fêtes	17
	ASSOCIATIONS - Café Blay / Téléthon / Club du Château / Anciens Combattants	18-19
	ASSOCIATIONS - Relais Loisirs	20
	ACTU'NATURE - Picea Abies Résineux star de Savoie	21
	ACTU'NATURE - Les Plantes Mellifères	22
	ACTU'NATURE - Moustique Tigre	23
	COIN DÉTENTE	24
	RECETTE - Hot Dog	25
	DÉMARCHES ADMINISTRATIVES / ÉTAT CIVIL	26
	NUMÉROS ET INFORMATIONS UTILES	28

INFOS PRATIQUES VOTRE MAIRIE

☎ 04 79 31 00 75

@ mairie.essertsblay@orange.fr

www.esserts-blay.fr

Lundi, mardi et vendredi 15h-18h

Jeudi 10h-12h.

Permanences du Maire :
sur rendez-vous uniquement.

Retrouvez toutes les informations
sur www.esserts-blay.fr

L'ÉCHOBLAY

BULLETIN MUNICIPAL D'ESSERTS-BLAY 2024

Conception et impression : Nouvelles Impressions Albertville



Chères Blaychéraines, chers Blaychérains,

J'ai le plaisir de vous présenter notre Echo de Blay annuel qui a pour vocation de faire un retour sur les événements de l'année écoulée et de présenter nos ambitions pour l'avenir.

L'année 2023 a été bouleversée par des crises multiples en France et dans le monde, crise de l'énergie, de l'économie, du monde médical et social, guerres brutales, dérèglements climatiques, catastrophes naturelles... Nous vivons dans un monde angoissant. Je voudrais d'abord avoir une pensée particulière pour celles et ceux qui ont souffert et souffrent encore de cette situation en France et dans le monde.

Malgré les difficultés, nous nous sommes efforcés de faire vivre et avancer notre commune. L'Echo de Blay me donne l'occasion de faire le point sur les travaux réalisés en 2023.

Nous avons pu mener à terme la réhabilitation d'un bâtiment à usage agricole en salles associatives, avec une inauguration en septembre 23. Le nouveau bâtiment, qui a gardé son aspect originel, s'intègre bien dans notre village traditionnel et il est devenu un centre de vie, d'échanges et de convivialité. Toutes les associations le font vivre par leurs activités diverses, souvent créatives, mais aussi à travers des événements rassembleurs, concerts, marché de Noël, expositions, conférences...

Le deuxième projet structurant concerne les travaux d'enfouissement des réseaux secs, de la place de la mairie jusqu'à la rue du Mas. Le dossier a été réalisé sous la maîtrise d'ouvrage du SDES. Il était nécessaire d'enfouir ces réseaux secs pour des raisons d'ordre esthétique, sécuritaire et pratique. Après un délai légal de vérification et de conformité, les travaux ont récemment repris pour le raccordement au nouveau réseau, des habitations concernées. Par la suite, il sera procédé au démontage complet de l'ancien réseau et des poteaux en béton.

En ce début d'année 2024, nous sommes en mesure de démarrer un nouveau projet structurant : l'aménagement du quartier de l'église et de la cure qui se concrétisera par la création d'un stationnement partagé, la déconstruction de l'étage de la cure et la reconstruction de six logements, la réorganisation de l'espace qui facilitera les déplacements et les cérémonies commémoratives autour du monument aux morts et de l'église. Une présentation publique de ce projet sera organisée.

Cependant, l'année 2023 a été marquée par des événements douloureux :

En août, une rupture d'alimentation en eau potable a impacté pendant six jours le secteur de Saint-Thomas. Les services d'Arlysière et de la commune ont alors organisé la distribution d'eau en bouteille.

Le 15 novembre, suite à des pluies abondantes, une alerte météo nous a informés du risque de crue de l'Isère. Nous avons décidé par anticipation d'activer le Plan Communal de Sauvegarde, en identifiant des zones à risques et en organisant une surveillance pour la nuit. A 3 heures du matin, l'Isère a atteint un débit de 280 m³ seconde. Le 16 au matin, les résidents de la maison de retraite de Saint-Thomas ont été évacués sur l'hôpital de Moûtiers. Ils ont pu regagner leur résidence quinze jours plus tard.

Un glissement de terrain important a également eu lieu en cette période sur la route de la Fouettaz. Et en décembre, de fortes pluies aggravées par la fonte des neiges en haute altitude, ont provoqué la rupture de plusieurs canalisations sous les chaussées communales, nécessitant par endroits, des interventions d'urgence, parfois tard dans la nuit pour limiter les dégâts aux habitations. Le domaine privé a lui aussi été touché. Pour faciliter les démarches de tous, la commune a demandé la reconnaissance de catastrophe naturelle et présenté trois dossiers d'aide financière auprès de l'état et du département. De nombreux travaux de réparation seront donc inscrits au budget 2024.

Enfin, le bilan d'une année, au-delà des travaux réalisés ou à venir, ou des événements douloureux, c'est aussi la vie au quotidien. Je veux sincèrement remercier toutes celles et tous ceux qui donnent de leur temps pour nous proposer des activités associatives, qui participent au bien-être de chacun au bien-vivre de tous. Par leur engagement et leur dévouement, ils apportent au village, une richesse humaine incomparable qui rend la vie plus agréable, plus solidaire, en un mot plus humaine et qui souligne l'identité de notre village. La Saint-Sébastien et ses crozets, le coinchon de Pâques, la fête de la Saint-Jean, les soirées à thèmes forment un patrimoine vivant et durable qui relie les générations. Ces actions, par leur dynamisme, permettent à Esserts-Blay de rayonner au-delà des limites communales. Je tiens à remercier ici les présidents d'associations, les membres des bureaux et les membres actifs et je leur assure que le maire sera toujours à leurs côtés.

Je veux aussi dire ma gratitude aux agents communaux des services technique, scolaire, administratif qui s'adaptent aux événements, permettant ainsi le bon fonctionnement de la collectivité ; au corps enseignant du RPI, avec une mention particulière pour Agnès et Coralie, les deux professeurs des écoles avec qui nous travaillons de façon agréable et efficace.

J'en profite pour souhaiter la bienvenue à Fanny Coquelle, recrutée comme adjointe administrative à la place d'Annie Brun partie profiter d'une retraite bien méritée.

Une mairie enfin, c'est un travail d'équipe : réaliser des projets qui conviennent à tous, n'est pas chose facile. Cela suppose des choix avec le risque bien sûr, de commettre des erreurs que j'assume parce que tous les projets sont pensés, bâtis, réalisés dans l'intérêt commun. Je tiens à remercier sincèrement et chaleureusement mes adjoints et conseillers municipaux pour leur implication et leur dévouement. Il est agréable et confortable pour le maire que je suis, de travailler avec eux ; j'apprécie cette situation et je leur en suis très reconnaissant. Ensemble nous pouvons être fiers du travail accompli.

Comme chaque année, je termine mon propos en formulant des vœux de tolérance qui est une des valeurs fondamentales de la société. Faisons tous ensemble que notre savoir-vivre à la Française renaisse plus fort ; rassemblons-nous dès que cela est possible, autour de nos valeurs humanistes, lors d'un repas, d'un concert, d'un bal populaire ; partageons nos sentiments, nos émotions ou nos pensées ; expliquons simplement aux plus jeunes ce qu'est la France ; rappelons-nous les périodes qui nous ont fait grandir ; souvenons-nous que la France compte plus que jamais dans l'équilibre de l'Europe et du monde, et que pour tenir ce rôle, elle ne doit pas faillir dans ce qu'elle a de plus beau : la liberté, la fraternité et l'égalité.

Je vous souhaite une bonne lecture de l'Echo de Blay.

**Le maire,
Raphaël Thévenon**

» ÉPISODE DE CRUE TRENTENNALE

Le 14 novembre 2023, les pluies continues, associées à une température très clémente qui a occasionné une fonte de neige en altitude, ont provoqué un afflux d'eau massif dans les cours d'eau, qui ne pouvait plus être régulé par les barrages.

La Vigilance crue niveau orange a été déclenchée sur le tronçon «Isère Basse Tarentaise», ce qui a motivé le déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde.

4 Les élus et l'agent technique communal se sont réunis pour définir les zones critiques et organiser une surveillance. La route des Espagnols a été fermée pour la nuit et des rondes ont été organisées, pour surveiller en priorité la maison de retraite et la station d'épuration du Vernachot.

À 3h du matin, le 15 novembre, le sous-sol de la maison de retraite était inondé et l'électricité coupée. Les résidents ont été évacués à Moûtiers, dans une aile du Service de soin et Réadaptation actuellement fermée. Ils ont été accueillis dans de bonnes conditions, et la directrice de l'établissement a fait état de sa satisfaction.

Sur la commune, un glissement de terrain important a eu lieu à La Poyat, condamnant la route. Un garage a été inondé à Saint-Thomas, et à la Coutellat une partie du talus le long d'une habitation a été emportée.

Cette crue impressionnante a été qualifiée de « trentennale » sur notre secteur, et de « cinquantennale » en aval.

VIGICRUES

POUR INFORMATION :
chacun peut suivre le niveau des cours d'eau et l'état de vigilance sur le site de Vigicrue.

Vous pouvez même créer un profil et être alerté directement.

www.vigicrues.gouv.fr/



» L'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX SECS

L'année 2023 a permis de réaliser un des points du programme annoncé : l'enfouissement des réseaux secs, de la mairie à l'église par la D66 et les voies communales raccordées.

Les réseaux secs sont les réseaux qui ne transportent pas de fluides, comme les réseaux électriques, les télécommunications et l'éclairage public. Outre leur aspect inesthétique, les lignes aériennes, soumises aux actions des intempéries, sont source de gêne et de dangers. L'enfouissement est réglementé et impose de respecter des profondeurs et des distances.

Après quelques réunions d'information et de concertation en janvier et février, le SDES, maître d'ouvrage a engagé les travaux début mars pour finir le gros œuvre en juin. La loi impose un délai administratif de vérification et de conformité. Il reste donc à finir les branchements individuels et à supprimer les poteaux, début 2024.





Coupeure d'eau potable à Saint-Thomas l'été dernier

Le 21 juillet dernier, les habitants de St Thomas ont subi une coupure d'eau de trois jours - retour sur les causes de l'incident.

Pour son approvisionnement en eau potable, la commune dispose de deux réservoirs d'eau :

- ▶ celui du Plan du Chouët desservant le chef-lieu.
- ▶ et celui du Vernier pour Saint-Thomas.

Il s'agit de deux réseaux distincts, mais les deux sont équipés d'un système de filtration "GEH", dont la fonction est de diminuer la concentration d'arsenic et d'antimoine, naturellement présents dans l'eau du fait des fonds géochimiques de notre région. Pour mémoire, ces substances minérales sont des métalloïdes néfastes pour la santé humaine.

Cet été, une partie du filtre GEH du réservoir du Vernier s'est dessoudée. La conséquence fut une sortie d'eau mal filtrée, contenant des concentrations d'arsenic et d'antimoine en dehors des valeurs acceptables par l'Agence Régionale de Santé.

Par ailleurs, l'incident a généré un risque électrique, qui a mis en panne une pompe et a aggravé le problème.

Les services d'Arlysère sont intervenus pour réparer. Le réservoir a été rempli et vidé à deux reprises avec de l'eau en provenance d'Albertville et amenée par citerne. Le redémarrage devait attendre le contrôle de la qualité de l'eau. Mais alors que la communauté d'agglomération est capable d'autocontrôle, elle ne le peut pas pour les deux substances incriminées.

Les échantillons d'eau doivent être analysés par un laboratoire agréé ; or, celui-ci est fermé le week-end. Le réseau d'eau a donc été fermé jusqu'au mardi matin, et une distribution d'eau potable est organisée par la commune.

» ENTRETIEN DES COURS D'EAU

Les inondations de novembre et décembre 2023 ont soulevé des questions et des remarques qui justifient une mise au point inspirée d'une réunion sur ce sujet, en juillet 23, à La Bâthie.

Sur les cours d'eau non domaniaux, tout propriétaire d'un terrain au bord d'un cours d'eau est propriétaire de sa berge et de la moitié du lit du cours d'eau (article L 215-2 du code de l'environnement). L'eau quant à elle, appartient au patrimoine de la nation. Ce préambule induit une série d'interdits, de droits et de devoirs concernant les propriétaires :

• **Les interdits** : déverser des substances polluantes sur les berges ou dans l'eau ; remblayer les berges, entreposer des matériaux inertes (déchets verts, fumier) en bordure ; porter atteinte aux systèmes d'évacuation et de traitement des eaux ; déplacer des ouvrages de protection ; introduire des espèces nuisibles animales ou végétales...

• **Les droits des propriétaires riverains** : usage de l'eau limité à des fins domestiques ou agricoles en respectant le débit réservé ; disposer des matériaux déposés par le cours d'eau à condition de ne pas perturber l'écosystème ; droit de pêche (être membre d'une association).

• **Les devoirs** : l'entretien des berges : ne pas faire de coupe rase sur les berges ; entretenir le cours d'eau en enlevant les embâcles, en abattant les arbres instables qui menacent la stabilité des berges, en élaguant ou en recépant la végétation des rives.

Constatant que l'entretien des cours d'eau n'est pas fait ou pas suffisamment fait (d'où les risques d'érosion, d'inondation et de dégradation des paysages) les collectivités, Gémapi, APTV, ont décidé de se substituer aux riverains, pendant un temps défini, 5 ans, pour l'entretien des berges, gratuitement, puis de passer le relais aux propriétaires riverains qui devront donc entretenir les cours d'eau, sur leurs parcelles.

Connaître La Commission Finances

On le sait : la finance est le nerf de la guerre, disons de l'action, qu'elle soit gouvernementale, régionale, départementale, communale ou tout simplement familiale. Sans finances saines, l'action municipale est impossible.

Jean-Paul Bochet, premier adjoint, est à la tête de la Commission Finances. Par sa formation professionnelle de comptable et sa longue maîtrise des comptes dans une étude notariale mais aussi par sa connaissance de la commune (il en est à son troisième mandat municipal) il jongle avec les chiffres, les postes, les lignes budgétaires. Ce grand argentier sait dire non à un projet trop coûteux, ou alors il sait le différer, il est en première ligne quand il s'agit de négocier des emprunts

communaux, en somme il veille sur l'équilibre des finances de la commune. **Il a, dit-il, des principes qui guident son action, ses tables de la loi en quelque sorte :**

- la préparation du budget primitif ou prévisionnel, qui prévoit toutes les dépenses de l'année et doit être voté avant le 15 avril. Ce budget se base sur les dépenses de l'année précédente pour les charges à caractère général.
- La justification des recettes, pour la commune, essentiellement l'attribution de compensation par Arlysère, les taxes foncières, les taxes d'habitation sur les résidences secondaires, des ventes de coupes de bois...
- La répartition des dépenses de fonctionnement, charges salariales par exemple, et des dépenses d'investissement comme les travaux...
- Le principe qui exige que tous les travaux soient provisionnés. En cas

d'imprévus, une DM ou décision modificative, approuvée en conseil municipal, permet de déplacer des fonds d'une ligne à une autre ligne.

- La prise en compte du remboursement de la TVA sur certains travaux, toujours différé d'une année ; le calcul des subventions et des emprunts.

- Un dernier principe : toutes les dépenses sont visées et validées par le Trésorier principal d'Albertville. Une mairie n'a pas de chéquier, c'est la Trésorerie qui règle les dépenses de la commune.

On le voit, la fonction de la commission des finances est énorme, sévèrement encadrée, capitale dans la gestion d'une commune. Bien épaulé par le maire, Jean-Paul Bochet, tout aussi discret qu'efficace, est à l'aise dans cette charge. Il s'occupe également de l'urbanisme... mais ceci est une autre histoire !

» PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET Exercice 2022

Section investissement

Dépenses d'investissement	Réalisé	Budget primitif
Opérations d'ordres	96 296,71	98 678,14
Remboursement de la dette	75 556,44	77 514,00
Immobilisations incorporelles (études)	30 493,80	155 707,12
Immobilisations corporelles (travaux et acquisitions)	82 163,72	148 462,75
TOTAL dépenses investissement	284 510,67	480 362,01

Recettes d'investissement	Réalisé	Budget primitif
Virement section de fonctionnement	106 668,76	324 568,36
Subventions d'équipement	67 848,00	52 992,00
Emprunts	0,00	115 000,00
Immobilisations corporelles	2 999,11	3 000,00
Dotations	47 915,67	37 793,65
Excédent de fonctionnement	91 952,42	91 952,42
Total recettes investissement	317 383,96	625 306,43

Section fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	Réalisé	Budget primitif
Charges caractère général	242 356,91	256 500,00
Charges de personnel	169 763,32	170 537,48
Atténuations de produits (FPIC)	6 426,00	7 200,00
Autres charges	88 099,25	88 600,00
Charges financières	8 639,74	28 008,79
Opérations d'ordres	20 784,26	225 890,22
TOTAL dépenses de fonctionnement	536 069,48	776 736,49

Recettes de fonctionnement	Réalisé	Budget primitif
Résultat reporté		195 360,24
Atténuation des charges	400,00	0,00
Produits des services	70 796,31	19 535,00
Impôts et taxes	481 698,13	479 884,37
Dotations et participations	64 574,89	61 956,88
Autres produits	15 124,70	20 000,00
Produits exceptionnels	4 452,13	0,00
Opérations d'ordre	10 412,21	0,00
TOTAL recettes de fonctionnement	647 458,37	776 736,49

»» CONTRAT RÉGION AUVERGNE- RHÔNE-ALPES

Vendredi 21 avril 2023, à Esserts-Blay, en présence d'élus régionaux, départementaux, municipaux, de représentants d'Arlysière, de plusieurs maires, du député Vincent Rolland, de la sénatrice Martine Berthet, du président d'Arlysière Franck Lombard et de Raphaël Thévenon maire de la commune, a été signé le Contrat Région pour le territoire d'Arlysière.

La réception a débuté par la visite du chantier de la réhabilitation des 2 granges, comme exemple de projet s'inscrivant dans le Contrat Région.

Ensuite, au château, après quelques mots d'accueil par Raphaël Thévenon, Fabrice Pannekouche et Séverine Vibert, représentants de la Région ont présenté le Contrat. Celui-ci se déroule en deux étapes : d'abord une phase d'identification des projets d'investissement de chaque commune, puis l'élaboration du Contrat Région.

Ils ont précisé l'importance de ce contrat (plus de 3 millions d'euros) visant à dynamiser notre territoire ainsi que le protocole à suivre par les communes concernées, et ils ont donné des exemples de projets pouvant en bénéficier. Les maires et les représentants de la Région ont alors pu signer ce Contrat.



»» URBANISME

Dossiers traités en 2023

Permis de construire	8
Déclarations préalables	27
Certificat d'urbanisme	71
Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux et Demandes de Travaux	39

» TEMPÊTE DU 22 JUIN 2023

Le dérèglement climatique cause des catastrophes souvent désastreuses ; tempêtes, cyclones, ouragans, inondations, éboulements, dévastent le monde et terrorisent les populations.

Notre village a été victime le 22 juin 2023 d'une tempête qui a fait de sérieux dégâts, heureusement uniquement matériels : plusieurs arbres abattus dans la zone du château, la route de la Fouettaz fermée suite à la chute de trois gros arbres, celle du Darbelay et le chemin du Vernay, également .

Il a fallu réagir au plus vite , en pensant d'abord aux habitants enclavés : la circulation a été rétablie sur la route de la Fouettaz à 22h30 le jour même ; les autres sites ont été dégagés dans les jours qui ont suivi.

Les photos ci-dessous montrent l'importance des dégâts.



Vin chaud de Noël 2023

Samedi 16 décembre 2023, la municipalité a offert le traditionnel vin chaud à la population blaycheraine.

Venus en nombre important malgré le froid, sur la place de la mairie, les Blaycheraines et les Blaycherains ont été manifestement heureux de se retrouver, d'échanger ou de papoter, dans la bonne humeur et la convivialité.



>> SECOURISME

En octobre, un atelier a été organisé pour les 60 ans et plus, sur le thème des Gestes Qui Sauvent ("GQS").

Organisé par Arlysère, cet atelier a été proposé au Château, à la Aula. Durant environ 2 heures, les participant(e)s ont reçu un enseignement sur le bon comportement à adopter face à une situation nécessitant de porter secours à une ou plusieurs personnes :

- ▶ se protéger, protéger la victime et les témoins,
- ▶ alerter les secours,
- ▶ empêcher l'aggravation de la victime en attendant les secours.



Après avoir reçu les enseignements théoriques de la sensibilisation, les participant(e)s ont pu mettre en pratique quelques fondamentaux, comme par exemple réaliser des compressions thoraciques sur un mannequin, pratiquées lors d'un arrêt cardiaque sur une victime inconsciente ne respirant plus.

À l'issue de la sensibilisation, les stagiaires ont reçu par mail les recommandations de la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la gestion des Crises.

Cet atelier a été financé par la Conférences des financeurs du département de la Savoie.

MOT DU CHEF DE CENTRE

Depuis le regroupement des communes de Tours, La Bâthie, Cevins, Esserts-Blay, St Paul sur Isère et Rognaix qui a vu la naissance du CPI de Basse-Tarentaise, au sein du bassin opérationnel d'Albertville, notre caserne s'efforce chaque jour de mener à bien toutes ses missions, tout en restant proche de ces habitants. Le centre de Secours de Basse-Tarentaise est composé aujourd'hui de 18 sapeurs-pompiers volontaires (femmes et hommes) présents pour armer un FPTL (Fourgon Pompe Tonne Léger), un VTU (véhicule tout usage) ainsi qu'un DAL (Dévidoir Automobile léger). Nous fonctionnons essentiellement en astreinte (nuits et week-ends) en plus de nos métiers et nos vies de famille. Véritables acteurs du territoire, nous venons majoritairement en aide à la caserne d'Albertville pour intervenir auprès de vous. En 2023, suite à la crise COVID, tous les centres de secours français ont connu une forte crise du volontariat. Afin de continuer à vous servir au quotidien, de vous rester proche et de faire vivre notre centre de secours, nous avons besoin de nouveaux volontaires.

AINSI SI VOUS AVEZ PLUS DE 17 ANS, NOUS VOUS INVITONS À FRANCHIR LE PAS ET VENIR NOUS REJOINDRE POUR PARTAGER NOTRE PASSION ET NOS VALEURS.

VOUS AVEZ BESOIN D'EUX,
NOUS AVONS BESOIN DE VOUS.



Lieutenant Claude - 60 ans
Pompier depuis 42 ans

2024 >

» ANNIE PART À LA RETRAITE

Après quatre années de bons et loyaux services à la mairie, Annie Brun prend sa retraite.

Native de Chambéry, elle a fait des études de comptabilité, a travaillé chez Merlin Gérin puis dans le Doubs au service d'une association d'aide à l'emploi. De retour en Savoie, à laquelle elle est attachée, elle fait un remplacement à la mairie de Notre-Dame-des-Millères. Elle a, en septembre 2019, « l'opportunité et la chance », comme elle le dit elle-même, d'obtenir un remplacement à la mairie d'Esserts-Blay.

Sa présence souriante et affable, sa discrétion, à l'accueil et dans différentes tâches, son talent pour créer des affiches nous manqueront.

Nous lui souhaitons une bonne retraite, occupée à des loisirs très variés qu'elle affectionne, peinture, lecture, marche, vélo entre autres... à Chambéry où elle espère retourner.

Alors bonne retraite Annie et merci.



» BIENVENUE À FANNY COQUELLE

Suite au départ à la retraite d'Annie Brun, la municipalité a recruté en novembre 2023, Fanny Coquelle au poste d'assistante de gestion administrative.

Agée de 20 ans, titulaire d'un bac STMG et d'un BTS «Support à l'action managériale» elle a complété sa formation scolaire par un apprentissage en alternance à la Maison Sociale Albertville Ugine et au service Aide à domicile. Cette double formation a développé chez elle des compétences multiples et très utiles pour le poste proposé : gestion, secrétariat, informatique, droit mais aussi sens des relations humaines, de l'accueil et de l'empathie.

Cette jeune diplômée a témoigné, pendant la procédure du recrutement, d'une véritable motivation pour une carrière dans la fonction publique et d'un grand sens du contact humain.

Souriante, affable, enthousiaste, Fanny Coquelle a donc toutes les qualités pour bien assumer cette charge d'assistante administrative ; nous lui souhaitons la bienvenue à la mairie d'Esserts-Blay.





Vendredi 29 septembre 2023, la mairie a inauguré la Grange à Ida, entièrement renouvelée.

Devant des Blaycheraines et Blaycherains, venus nombreux, en présence des représentants de l'État, de la Région, du Département, d'Arlysière, de maires de communes voisines, des élus du village et des associations, le maire Raphaël Thévenon a fait l'historique de cette réhabilitation des granges.

L'aventure a commencé en 1996, année de l'acquisition d'une première grange par la commune, puis en 1998, en 2000 avec l'achat des 2 autres granges et d'un terrain, elle s'est accélérée en 2020 quand la municipalité de l'époque a décidé de réhabiliter l'ensemble pour conserver cette part importante du patrimoine communal. Le chantier a débuté en janvier 23 pour présenter fin septembre 23 le nouveau bâtiment dédié aux associations : celui-ci a conservé son aspect rural de grange, avec ses deux salles

voûtées aménagées pour les activités associatives et une grande plate-forme libre, ouverte sur le village par de larges baies, qui accueillera des expositions et des manifestations diverses.

Cette inauguration a été également l'occasion de découvrir le talent et l'ingéniosité des membres du Relais Loisirs à travers la présentation de leurs réalisations et enfin d'assister au lancement du Café Blay qui a montré son dynamisme et sa volonté d'animer la vie du village. La journée, dans une belle ambiance chaleureuse, conviviale et festive, s'est prolongée tard dans la nuit.

Cette inauguration a consacré la réalisation d'un beau projet, initié par les équipes municipales précédentes et finalisé avec enthousiasme par l'équipe actuelle, avec l'aide des différentes administrations, pour l'octroi de subventions. La Grange à Ida, espérons-le, saura être le cœur vivant et dynamique du village. Le maire a évoqué d'autres projets à venir, la réhabilitation de l'ancienne cure et le quartier de l'église.



»» MICRO-FOLIE ...et la culture vient à vous !

Arlysière a acquis un dispositif numérique qui a été mis à la disposition des communes en septembre 2023.

L'ambition de ce dispositif appelé Micro-Folie est de permettre aux populations d'avoir accès virtuellement à la culture, en les faisant voyager dans les grands musées nationaux, Le Louvre, le Centre Pompidou... Les centres musicaux, Opéra national de Paris, l'art, l'architecture mais aussi la culture scientifique. Cela certes reste virtuel mais l'objectif est aussi de susciter l'envie de se rendre dans les musées.

Ce dispositif constitué d'un grand écran, de tablettes, de casques pourra se déplacer dans les établissements scolaires, les associations, les maisons de santé, les médiathèques. Un technicien et un animateur accompagneront la Micro-Folie pour aider les participants dans leur découverte, pour animer des conférences ou débats sur des thèmes précis, pour procéder à des projections sur grand écran.

Avec ce dispositif, la culture vient à la rencontre de la population, surtout dans les quartiers prioritaires de la politique urbaine mais également dans les zones rurales. Des essais ont déjà été faits et, dans notre commune la journée du 15 décembre 2023 a été dédiée à la Micro-Folie, avec des animations destinées aux scolaires et aux adultes. La matinée a été consacrée aux élèves des classes de Rognaix et d'Esserts-Blay, qui ont réagi avec enthousiasme devant des tableaux célèbres comme La Joconde, Le radeau de la Méduse. Leurs remarques, leurs questions, toujours pertinentes ont permis à l'animatrice de les initier à l'analyse des œuvres et aux mouvements picturaux, l'art abstrait, l'impressionnisme. L'après-midi a été réservé aux adultes qui ont pu découvrir la culture grâce à des programmes projetés sur grand écran, mais aussi grâce à des tablettes et des casques virtuels. Enfin, cette journée Micro-Folie s'est achevée par la projection, sur grand écran, d'un ballet Songe d'une nuit d'été, d'après la pièce de Shakespeare.

Cette ouverture à la culture, pilotée par Arlysière, sera reconduite et les responsables espèrent qu'elle rencontrera un public un peu plus nombreux, surtout chez les adultes.



» L'ÉCOLE ALPHA'BLAY, ACTIVITÉS SUR 2023



KERMESSE,
SPECTACLE DE HIP HOP



CANICULE
BATAILLE D'EAU



SORTIE SCOLAIRE



CARNAVAL



PATIN
À GLACE

» LA CANTINE ET LA GARDERIE...

La joie des petits !



La cantine fonctionne toujours avec le même prestataire, la cuisine centrale d'Albertville qui fournit des repas équilibrés et variés dont nos élèves sont satisfaits. Nous remercions le responsable de cette centrale M. Eddy Ducruet et son équipe. Mais si la cantine donne satisfaction, c'est aussi grâce à Christelle et Géraldine. Toutes deux savent par leur engagement, leur attention et leur sollicitation, stimuler les enfants et faire en sorte qu'ils apprécient les repas.

La garderie, quant à elle, est un lieu d'épanouissement. Christelle y manifeste une grande expérience créative.

Cette année, Géraldine et Christelle ont imaginé une mise en scène qui a enchanté les petits lors des fêtes de fin d'année. Pour fêter Halloween, les élèves étaient attendus et accueillis par deux gentils fantômes à l'entrée de la cantine. Et pour Noël, Gédéon, le petit lutin facétieux, est apparu et ce coquin a fait plein de bêtises pour leur plus grande joie. Le traditionnel repas de Noël, dans une salle joliment décorée et dans une ambiance festive, a marqué la fin de l'année 23.

Enfin, un grand merci à Géraldine qui est très appréciée comme accompagnatrice des élèves pour les trajets en car.



» THÈME 2023 : SURVIVRE



Globe de Annie Denche, Chantal Aurillier,
Evelyne Coquelle, Maryoune Collombier,
Roselle Russo

Survivre, c'est un peu
Être le soi
Du temps présent

Philippe Saganeiti

SURVIVRE À SOI-MÊME...

La pluie dans mon cœur,
Inonde mes malheurs.
La force de ma faiblesse,
C'est d'inhiber ma tristesse.

J'ai aperçu un nouveau soleil,
Dans le jardin du ciel.
La splendeur de vivre à la veille,
Guetter l'aurore pour tendre l'oreille.

Je froisse le temps et j'attends,
Je cherche refuge sur la toile de l'instant.
Je réduis en sable les questionnements,
Simple existence que j'attends assurément.

Je n'espère absolument rien,
Je vis simplement l'instant qui vient.
Je me contenterai des mille refrains,
Confondu comme un, sur le chemin.

Comment ce mot ose-t-il s'échapper de ta
bouche!
Que ce flux d'audace prononce ton ardeur
farouche.
Grâce à toi, je sais à quoi m'en tenir:
Je ne l'appelle pas, je le laisse venir.

Je regarde passer, la voix des heures
éphémères,
Dans un élan d'espérance avant d'être
poussière.

Nicolas TABAREAU

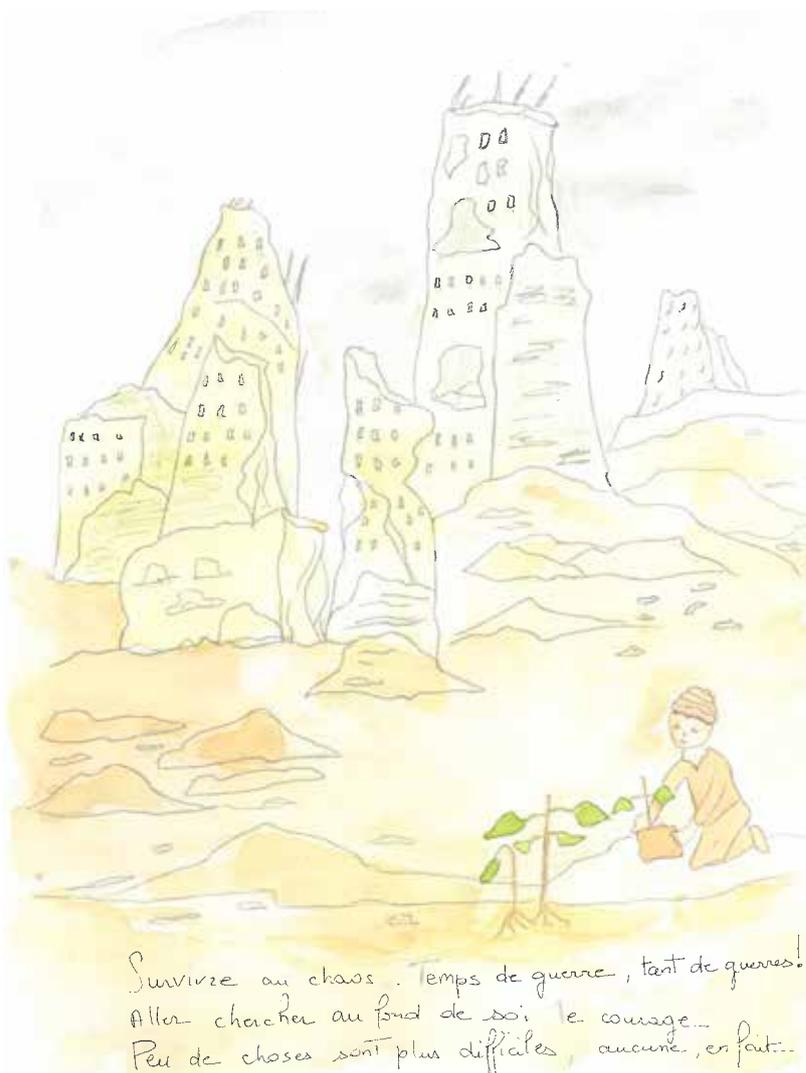
SURVIVRE

C'est vivre
SUR des souvenirs cassés
les consoler au ciment de la bonté
Un peu de paix pour soi gagnée

C'est vivre
SUR un rythme détendu
à la santé des instants retrouvés
Temps pour soi à siroter

C'est vivre
SUR un nuage de rêves
que le futur va exhausser
Tant de bonheur pour soi désirer

Tatiana Dachkevitch



Survivre au chaos - Chantal AVRILLIER



Martine Rauier-Garon

Mobile «question d'équilibre»
 de Maryvonne Collombier, Pascale Aurillier,
 Gisèle Fugier, Maryse Mercier, Yvonne Sollier

LE GARDIEN DU REPLAIN*

À Esserts-Blay,
 tout le monde l'appelait Dédé,
 Dédé du Replain,
 l'Homme au regard d'airain.

Survivre aura été son lot quotidien,
 vivant de peu, se suffisant de rien.
 De son enfance à sa récente mort,
 il accepta avec fatalité son sort.

Quand je passais devant sa maison en courant
 souvent il était là, taillant, tronçonnant, réparant.
 Il m'arrêtait alors pour me raconter
 sa jeunesse entre usines et champs partagée.

Une existence de labeur, une existence de forcené,
 à se casser le dos, à s'échiner.
 Sans temps pour soi, sans vacances ni repos,
 mais une vie où il se disait être libre
 comme un corbeau.

Aujourd'hui, quand je passe devant sa baraque fermée,
 plus de Dédé du Replain qui guette mes foulées.
 Toutefois ses histoires d'antan, sa vitalité et son rire
 tournoient encore dans mes tièdes souvenirs.

Jean-Luc CADENEL
 *Hommage à André VELAT



>> ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Nous sommes une association ouverte à tous les parents d'élèves de l'école maternelle et des primaires. Le but est de développer une communauté de parents autour de l'école, de permettre à chaque parent d'être informé et de se sentir acteur de la vie de l'école.

L'APE de Rognaix, Saint-Paul/Isère, Esserts-Blay est constitué d'un bureau et de parents d'élèves bénévoles qui donnent de leur temps et leur énergie pour organiser des manifestations qui permettent de financer les différentes activités scolaires (telles que : classe de découverte, abonnements revues, théâtre, cinéma, sorties scolaires...).



Comment nous aider :

**Participer, s'engager, se mobiliser, soutenir...
Apporter sa pierre à l'édifice !!!**

- Venir aux événements
- Participer aux ateliers confections pour le marché de Noël
- Faire un don.
- Être bénévole sur des activités.
- Confection de gâteaux pour les événements.
- Louer nos tonnelles que nous mettons en location 20€ la tonnelle pour 2 jours .

Si vous souhaitez nous aider pour organiser les festivités, ou apporter vos idées ou bien faire un don vous pouvez contacter les membres de l'association par mail ou via les réseaux sociaux ou par courrier.

Contact : ape.roгнаix@outlook.fr

Remerciements :

- l'association relais loisirs d'Esserts-Blay qui nous aide pour la confection de certains articles qui seront vendus lors du marché de Noël,
- les bénévoles, tous nos partenaires,
- les personnes et entreprises qui nous aident grâce aux dons et lots,
- les mairies du RPI.



CETTE ANNÉE LE BUREAU SE COMPOSE DE 9 MEMBRES :

- Marina DEJARDIN fonction présidente
- Mélanie ALLEMAND fonction vice présidente
- Hélène DRUART fonction vice secrétaire
- Estelle PASCAL fonction trésorière
- Lucie BLANC fonction secrétaire
- Mickaël MOLLIER fonction communication
- Nicolas LE BOURLES fonction intendance
- Meghane RODRIGUEZ fonction représentant
- Marianne DELHOMME fonction représentant

Qui peut venir :

Tout le monde peut se rendre aux réunions et aider lors des différents événements prévus. En y apportant ses idées, ses suggestions, dans une ambiance conviviale sans pour autant être membre de l'association.

Vous êtes les bienvenues !!!



Les temps forts de l'année 2023/2024, à vos agendas :

- Octobre : **La boum d'Halloween**
 - Novembre : **Soirée Yoga**
 - Décembre : **Le marché de Noël**, avec visite du père Noël, calèche et nombreuses animations
 - Date à définir : **Soirée Latino**
 - 2 mars : **Belote**
 - Mars : **Tombola de Pâques**
 - 1^{er} avril : **Chasse aux œufs**
 - Juin : **Kermesse**
- Vente de différents produits tout au long de l'année

Nous espérons vous retrouver nombreux à nos prochaines manifestations !

» RETOUR SUR L'ANNÉE 2023 POUR LE COMITÉ DES FÊTES D'ESSERTS-BLAY



Belle année pour le comité des fêtes d'Esserts-Blay. Nous avons pu donner rendez-vous aux blaycherains autour des fêtes traditionnelles et plus encore.

En effet le village a pu se retrouver lors du **coinchons en avril 2023** et malgré une météo capricieuse les villageois ont pu partager ce jeu traditionnel autour du château.

Les **fêtes de la St Sébastien** et de la **St Jean** ont quant à elles eu un grand succès et ont permis de réunir les blaycherains mais aussi les habitants des villages alentours, des moments conviviaux et pleins de partage que le comité des fêtes affectionne particulièrement.

Cette année nous avons aussi pu vous faire **voyager** en organisant une journée à Turin.

Nous avons également accueilli **la troupe de théâtre Les Zygomatik's** en novembre pour la pièce Pas toutes à la fois, qui a attiré beaucoup de monde !

Le comité des fêtes continue d'ailleurs, de proposer des moments conviviaux tout au long de l'année avec le **cinéblay**. Nous pouvons, grâce à la mairie vous proposer une projection de film **un mercredi soir par mois**, à 20h

au château. Nous vous attendons nombreux pour ce rendez-vous mensuel.

Aujourd'hui nous préparons notre participation au traditionnel **TELETHON** en partenariat avec les communes de Monthion et Grignon, mais aussi la saint Sébastien qui approche à grand pas et qui nous lance sur une nouvelle année qui, nous l'espérons, s'annonce aussi belle que la précédente !

NOUS LANÇONS NOTRE GROUPE FACEBOOK : #Comité des fêtes d'Esserts-Blay

afin de vous tenir informé et vous annoncer nos différentes manifestations ! **Rejoignez nous !**



» BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Ouverture le **lundi** et le **vendredi** de **17h à 19h**

- l'adhésion est gratuite
- grand choix de nouveautés
- livres à gros caractères (lecture confort)
- jeux de société pour enfants

Si vous ne pouvez vous déplacer, ne vous privez pas de lecture, nous vous apportons les livres à domicile.

Chaque dernier **lundi du mois**, dans un cadre chaleureux, **après-midi scrabble à la bibliothèque**, de 14h30 à 16h30.

»» CAFÉ BLAY

Le Café Blay a ouvert ses portes le 29 septembre dernier, lors de l'inauguration par la Mairie des nouvelles salles associatives aménagées dans la Grange à la Ida. Cette première a été accompagnée d'un concert du groupe Melt'in Potes.

Les bénévoles de l'association remercient M. le Maire et toute l'équipe de la municipalité d'avoir fait rénover la grange, de mettre à disposition ce lieu et d'accompagner et soutenir le café dans ses divers projets d'animation.

Le café associatif se veut être un lieu de rencontres, d'échanges et de partages autour d'une boisson. **Il est ouvert à tous et il suffit d'y adhérer pour pouvoir boire un coup (entre 1€, 5€ et 10€ selon le type d'adhésion).** La réglementation nous autorise à vendre des boissons alcoolisées sans licence à condition que cette vente ne se fasse qu'aux adhérents.

Le café est ouvert tous les vendredis soir de 19h à 22h. Certaines soirées sont animées par des événements, des ateliers, etc. Le 20 octobre dernier, les festivités tournaient autour de la pomme : les pommes ont été pressées et les participants ont pu déguster le jus frais.

Le café vit grâce à une équipe d'une dizaine de bénévoles pour le moment. Pour que nous puissions continuer à proposer des événements et une ouverture hebdomadaire, **nous aurions besoin de bénévoles supplémentaires** (chacun peut s'engager selon ses disponibilités et ses envies, nous sommes à l'écoute de vos possibilités).

PROGRAMME DES PROCHAINS MOIS

Samedi 23 mars : **théâtre « La Fine et la Norine »**, places limitées, inscriptions recommandées

Avril : **concert de djembé**

Vous pouvez retrouver le programme sur la page **facebook du Café Blay**.

Si vous souhaitez prendre contact avec nous, vous pouvez le faire par mail à : **cafe.blay@gmail.com**



»» TÉLÉTHON 2023

Comme chaque année, le Téléthon a réuni les 3 communes de Grignon, Monthion et Esserts-Blay. Pour cette édition qui a eu lieu le week-end du 8/9/10 décembre 2023, au programme sur la commune nous avons pu bénéficier :



Vendredi soir : de la pièce de théâtre "ça reste en famille" au Château d'Esserts-Blay, avec la troupe d'Albertville Eteroclit théâtre (avec vente de pâtisseries, pochettes surprises), salle pleine !

Samedi : marche et course au départ d'Esserts-Blay (avec toujours vente de pâtisseries, pain, le vin chaud...), beaucoup de participants malgré un temps maussade.



» CLUB DU CHÂTEAU D'ESSERTS-BLAY



Bonjour à tous nos adhérents et nos amis Blaycherains.

Tout doucement notre club se remet sur pied après toutes les privations des années passées, qui sont, nous l'espérons, dernière nous pour toujours.

Cette année, il y a eu beaucoup de changements, entre autres de lieu pour **jouer aux cartes**. Nous sommes dorénavant dans le «Café Associatif» près de la mairie. Après quelques déboires nous pensons que tout va rentrer dans l'ordre pour le chauffage. Les membres du Club ont fait une promenade très instructive **dans les rues de LYON** et bien dégusté les produits locaux dans le bouchon choisi.

Nous finissons l'année par une **distribution de DIOTS/ POLENTA** bien appréciée par toutes les personnes inscrites et nous félicitons grandement nos cuisiniers à savoir GÉRARD pour les DIOTS, DÉDÉ et ÉRIC pour la polenta, le tout délicieux.

Nous nous retrouverons pour l'assemblée générale dans le courant janvier d'ici là portez-vous tous bien et bonne année 2024.



D'autres activités ont également été proposées sur les communes de Grignon (initiation Yoga enfants, soupe bûcheronne...) et Monthion (descente aux flambeaux). Malgré la pluie, notamment le samedi après-midi, les participants, associations, élus et bénévoles se sont largement mobilisés, **ce qui a permis de récolter 9 000€** pour l'AFM Téléthon sur l'ensemble des 3 communes, une belle année, bravo à tous !

» AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS



Mathéo Martinant, Maurice et Denise Gaudichon

Bonjour à tous et tout d'abord nous vous souhaitons une très bonne année 2024, que celle-ci commence pour vous tous dans la joie et la santé.

Notre Amicale cette année n'a pas connu de problème particulier, mais nous regrettons quand même le décès de notre ami René KREMEURT, et nous présentons encore une fois toutes nos condoléances à toute sa famille. C'est malheureusement le cas de beaucoup de sections d'anciens combattants de Savoie. Nous n'avons cette année pas renouvelé notre journée festive avec Cevins, Rognaix et Saint-Paul-sur-Isère qui comme nous sont en manque d'effectifs.

Nous remercions sincèrement tous les habitants de notre village ainsi que les institutrices et les élèves des écoles pour leur participation à nos cérémonies avec beaucoup de ferveur et de beaux poèmes pour conserver la mémoire que nous devons à nos chers disparus pendant ces guerres qu'il ne faut pas oublier.

La commune remercie également Mathéo Martinant qui a accepté d'être le nouveau porte- drapeau.



>> RELAIS LOISIRS

2023 est déjà loin et ce bulletin est l'occasion pour notre association de vous souhaiter une très bonne année 2024.

Cette nouvelle année est celle des changements, en tout premier lieu changement de locaux puisque Relais Loisirs a intégré sa nouvelle salle dans le bâtiment des écuries.

Les différents ateliers ont repris et la semaine reste chargée.

Les petites mains

Toujours autant de plaisir à nous retrouver tous les mercredis pour travailler sur nos projets et partager un petit goûter. Évelyne nous a proposé une initiation à l'aquarelle et nous avons réalisé plusieurs tableaux avec l'aide de Gérard : huile brossée, paysage de neige et épaves de bateaux à la peinture à l'huile.



Chant

La boule Blaycheraine



Randonnée

Couture



Peinture sur porcelaine



Randonnée au Mont Jovet



Guitare



Balade à la Duit



La forêt couvre 32% du territoire savoyard, ce qui est supérieur à la moyenne nationale, et cette superficie est largement dominée par l'épicéa. Couramment confondu – ou au moins mal nommé – avec le sapin, il n'est pas pour autant un parent pauvre de la famille des résineux.

Le reconnaître : L'épicéa est à ses aiguilles pointues, de section triangulaire, disposées tout autour du rameau, alors que celles du sapin sont brillantes, plates, organisées en «peigne» plat, et présentent une extrémité arrondie. Par ailleurs, les cônes de l'épicéa pendent alors que ceux du sapin sont dressés.

Écologie : L'épicéa aime les sols acides et bien drainés. Il est à l'aise à différentes altitudes, à condition de disposer d'assez d'humidité ; il est donc sensible aux épisodes de sécheresse et de fortes chaleurs.

Son enracinement est peu puissant et traçant, ce qui le prédispose au chablis.

» PICEA ABIES RÉSINEUX STAR DE SAVOIE

Il est productif, de croissance rapide. On distingue les bois de plaine et de montagne, ces derniers croissant plus lentement et donnant un bois plus dense et de meilleure qualité technologique.

Mise en œuvre : L'épicéa sèche vite et bien et se scie facilement, mais les individus aux cernes larges peuvent donner une surface « chancreuse ». Un étuvage à 70°C permet d'éviter les remontées de sève.

Il est difficilement imprégnable, ce qui présente par contre l'avantage de limiter l'entrée d'eau.

L'usinage est aisé, sauf à l'abord des nœuds, qui sont durs et peuvent provoquer des éclatements.

L'épicéa se colle très facilement mais le clouage et le vissage peuvent fendre le bois. Compte tenu de la faible densité de l'épicéa, des vis à partie filetée plus longue et de diamètre plus important sont conseillées.

Usages : Les bois ronds donnent des poteaux et piquets de différentes tailles, voir des mâts ; mais aujourd'hui l'aluminium et les composites lui font de l'ombre. Ils sont aussi prisés par l'industrie du panneau et la longueur des fibres associée à leur blancheur le rendent précieux pour fabriquer la pâte à papier. Sa résistance à l'imprégnation est intéressante pour le contact alimentaire. Ainsi, les planches

servent d'étagères pour l'affinage des fromages en Savoie : pas de transfert de goût et nettoyage à grande eau.

En sciage, il est très utilisé dans la construction (menuiserie, charpente, ossature, en particulier avec le lamellé-collé) et en aménagement intérieur (parquet, lambris, huisseries...).

De manière marginale, il est utile en lutherie et pour la fabrication de tuiles. Les qualités inférieures procurent du bois de coffrage, d'emballage, de palettes. Les sous-produits que sont l'écorce, les plaquettes, la sciure, sont utiles pour les chaufferies et donnent même de la litière pour chat.

Enfin, il se rappelle à notre bon souvenir chaque année à l'approche des fêtes de Noël. Le « sapin » traditionnel est surtout un épicéa, bien que d'autres essences soient aujourd'hui utilisées pour leur meilleure résistance à la chaleur des intérieurs chauffés (nordmann, douglas, nobilis).

Lors de vos prochaines sorties en forêt, ici ou ailleurs, vous pourrez aussi essayer de traquer les épicéas aux formes inhabituelles : pleureurs, en boule, serpents, colonnaires... Faites des photos ! elles illustreront utilement les prochaines éditions de l'Echo Blay.

Sources : Belgian Woodforum
Fichier écologique des essences – ACRVF – SPW
ARNE – ELIE-UCL – GXABT-ULG – FORÊT.NATURE
- Inventaire forestier départemental – Savoie - III^e
inventaire 2000



>> LES PLANTES MELLIFÈRES

Tout le monde connaît le rôle essentiel des abeilles dans la vie de la nature et celle des humains.

Ce rôle est attesté par des témoignages tout au long de l'histoire des hommes, une abeille sculptée sur des pièces de monnaies antiques par exemple ou des pensées d'écrivains lointains, Montaigne pour n'en citer qu'un. Il existe au moins 20000 espèces d'abeilles dans le monde mais la plus connue est *Apis mellifera*, élevée dans des ruches pour la pollinisation des cultures et la production du miel.

Les apiculteurs font régulièrement le constat d'un déclin des colonies d'abeilles et en général des pollinisateurs (abeilles sauvages, papillons, bourdons) et ils déplorent parfois la disparition de tout un essaim. Les causes en sont multiples : les pesticides, le changement climatique, le déclin de la biodiversité et la destruction des habitats, les pratiques agricoles intensives et la disparition des plantes mellifères, objet de cet article.

Qu'est-ce qu'une plante mellifère ?

Une plante riche en nectar et en pollen, sucs nécessaires aux abeilles pour élaborer le miel.

Qui peut agir et comment, pour protéger ces plantes mellifères menacées, les maintenir ou au mieux les développer ?

Les agriculteurs, les communes et collectivités, enfin les particuliers. Les premiers peuvent agir en évitant de détruire les plantes mellifères par des désherbants, en protégeant et en développant des surfaces fleuries avec des espèces attractives pour les abeilles, notamment dans les haies, propices à la biodiversité.

Ils peuvent aussi varier les cultures afin que les ouvrières puissent trouver de la nourriture le plus longtemps possible dans l'année.

Les communes et les collectivités sont aussi des acteurs essentiels de cette sauvegarde en rendant attractifs les espaces publics : jardins publics, parcs, allées, abords des voies de circulation. Elles ont aussi un rôle informatif auprès de leurs administrés.

Les particuliers ont les mêmes visées, concernant les espaces privés, jardins décoratifs ou potagers, jardinières, haies... Semer des prairies fleuries au pied des fruitiers est utile.

Tous ces acteurs améliorent les conditions de vie des abeilles et des pollinisateurs en prenant en compte, les espèces végétales attractives et variées, la période de floraison, la répartition des fleurs sur un maximum de temps,

Voici quelques exemples de plantes mellifères selon les moments de l'année :

- En janvier/février, le noisetier commun dont la floraison précoce offre des ressources aux abeilles ; le perce-neige.
- En février/mars, le saule marsault.
- En avril, le pissenlit, bouquet de fleurs riches en pollen et nectar ; l'érable, très nectarifère ; le colza ; l'aubépine, arbuste certes très épineux mais attractif ; le robinier faux acacia.
- En mai/juin, la lavande vraie et le lavandin ; le châtaignier, champion de la production de pollen ; la ronce ; le trèfle blanc ; le tilleul, bien sûr le pommier, le cerisier.
- En juillet/août le sapin blanc, des fleurs comme l'Aster le tournesol...

- En septembre/octobre la moutarde blanche ; le lierre grimpant très recherché par les abeilles, l'orpin...

Un paradoxe toutefois : certaines plantes invasives qui constituent un véritable danger pour la biodiversité ont néanmoins une qualité apicole, comme l'arbre aux papillons, la renouée du Japon, la balsamine glanduleuse.

En conclusion, les abeilles ont une fonction essentielle dans la vie de la nature et dans celle des humains. Leur existence, souvent mise en péril par les activités humaines dépend d'une prise de conscience qui pourra se traduire par des actions concrètes. Parmi celles-ci, le maintien et le développement des plantes mellifères qui impliquent les particuliers, les communes et les collectivités dans leur ensemble.

UNE LISTE DES PLANTES ATTRACTIVES POUR LES ABEILLES, plantes nectarifères et pollinifères a été publiée sur le site :

www.franceagrimer.fr

Elle sera utile aux défenseurs des abeilles. Deux exemplaires de cette liste se trouvent à la mairie.

Sources : deux documents envoyés aux mairies par Arlysère et disponibles : liste des plantes attractives pour les abeilles ; intervention de M. Jacques Piquée aux rencontres techniques de l'ADA AURA en 2018.



Tigre



- AÉRONEF LÉGER - APTITUDE AU VOL STATIONNAIRE -
- DISPOSITIONS AVANCÉES AU REPÉRAGE - VOL FURTIF -
- ENCOMBREMENT RÉDUIT -
- ATTAQUES RÉGULIÈRES ET DANGEREUSES -

Ah ben non !

Bien plus commun en Basse Tarentaise...

Richard GOTAINER
"Le Moustique"

>> LE MOUSTIQUE TIGRE

Un parasite agaçant, potentiellement dangereux



Le moustique tigre, originaire des zones tropicales, a réussi son implantation en Rhône-Alpes-Auvergne. C'est une confirmation, s'il en fallait, de l'évolution du climat, qui semble lui convenir parfaitement.

Il n'est plus temps de chercher à l'empêcher de s'installer, le mal est fait. Nous ne pouvons qu'espérer limiter sa prolifération. Mais cette mission-là, nous pouvons la mener à bien, et nous en mesurerons clairement les effets.

Rares sont les Savoyards qui ignorent à quoi ressemble ce parasite. Plus petit que son cousin européen, *Aedes albopictus* ne mesure que 5 mm et doit son nom à ses bandes noires et blanches. Il est d'autant plus discret que son vol est silencieux. Lorsqu'on le sent, c'est qu'il est trop tard. Il passe à l'attaque, ou plutôt elle, car seules les femelles piquent pour offrir les protéines du sang humain à ses œufs, plutôt en début ou en fin de journée et surtout de jour. La femelle repère un des fins vaisseaux capillaires qui affleurent notre peau et pique à l'aide de sa trompe. Elle commence par injecter des substances anesthésiantes et anti-coagulantes pour faciliter son effraction, puis fait le plein. Rapidement, ces substances provoquent une irritation qui nous fait prendre conscience de la présence de l'intruse. Ensuite, ces mêmes substances provoquent démangeaisons et bouton ; pour une durée plus ou moins longue en fonction des organismes.

Agaçant. Mais il y a pire. Ce moustique est potentiellement vecteur de la dengue, du chikungunya et du zika. Ces maladies se manifestent à partir de trois jours après la piqûre, et se signalent par de la fièvre,

des douleurs articulaires, musculaires, des maux de tête, des vomissements... Chez la plupart des sujets, ces maladies disparaissent d'elles-mêmes sans séquelles, mais ce n'est pas toujours le cas. C'est pourquoi il est crucial de limiter sa prolifération.

Par ailleurs, la petite taille et les faibles aptitudes au vol du moustique tigre ne lui permettent pas de s'éloigner beaucoup de son lieu de naissance. **Dans la plupart des cas, on estime qu'il vit dans un rayon de 150 mètres autour de l'endroit où il a été pondu. C'est-à-dire que le moustique qui vous a piqué est né dans votre jardin,** sur votre terrasse ou chez un de vos voisins. Il est donc possible et nécessaire d'agir pour compliquer la vie des pondueuses.

Les femelles vont pondre dans un endroit susceptible de retenir de l'eau : un pot de fleur, une coupelle, un pneu, ou même un bouchon de bouteille d'eau. Les œufs – quasi invisibles à l'œil nu – éclore au printemps suivant lorsque le réceptacle sera plein et que les larves pourront s'y ébattre. Chacune d'elles est susceptible de pondre **750 œufs !**

Nous devons donc passer en revue les abords de nos maisons afin d'éliminer au maximum les lieux potentiels de ponte. Non seulement nous améliorerons collectivement nos prochaines belles saisons, mais nous nous protégerons aussi de trois maladies, dangereuses et invalidantes.

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SITE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ :



ASTUCE : Vous pouvez mettre du sable dans les soucoupes de pots de fleurs. L'eau pourra passer pour la plante mais le moustique ne pourra pas y pondre.



Lutte contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire national. **Le nombre de nids découverts a augmenté de 93% en 2022 par rapport à 2021, dans la région Rhône-Alpes.**

Il représente un danger pour la biodiversité en menaçant notamment les colonies d'abeilles. Un dispositif de surveillance et de lutte a été mis en place pour repérer et faire détruire ces nids par des entreprises spécialisées.



Toute personne suspectant la présence de frelons asiatiques est invitée à en faire le signalement sur la plate-forme : www.frelonsasiatiques.fr

Et contacter, Christian Pépin, à Saint-Vital pour une intervention : 06 83 05 44 98. M. Pépin est le référent local du GDSA73 (groupement de défense sanitaire apicole de la Savoie). Il a la fonction « d'animateur frelons asiatiques ». Le GDS est un organisme d'État, qui a des antennes dans tous les départements et le GDSA s'occupe des abeilles.



» COIN DÉTENTE

CETTE ANNÉE, AU PROGRAMME DU COIN DÉTENTE ET JEUX, NOUS VOUS PROPOSONS :

Un jeu de mots mêlés

(merci aux parents et enfants l'ayant réalisé)

H	I	C	H	O	C	O	L	A	T	S	I	X	H
Q	Z	C	B	R	E	V	E	I	L	L	O	N	E
S	U	R	P	R	I	S	E	B	B	X	N	X	A
T	R	A	Î	N	E	A	U	N	I	S	E	M	E
S	A	P	I	N	I	B	O	N	B	O	N	S	U
H	I	N	X	X	A	X	V	D	E	E	U	A	G
R	E	N	N	E	U	I	V	O	V	V	U	A	A
C	H	E	M	I	N	E	E	Q	Y	I	S	P	J
A	E	L	T	G	U	I	R	L	A	N	D	E	A
C	A	D	E	A	U	X	J	O	U	E	T	S	D
A	U	J	I	C	R	E	C	H	E	W	K	A	C
Q	B	Û	C	H	E	E	B	L	A	J	V	G	M
H	O	T	T	E	M	D	E	T	N	Y	L	A	I
D	É	C	E	M	B	R	E	P	A	C	T	K	V



Cheminée
Guirlande
Cadeaux
Jouets
Crèche
Hotte
Bûche
Réveillon
Décembre
Renne
Chocolats
Traîneau
Sapin
Bonbons

Un puzzle 60 pièces :

www.jigsawplanet.com/?rc=play&pid=22d8eb6319ff



Un puzzle 30 pièces :

www.jigsawplanet.com/?rc=play&pid=3d2567f2dadc





» ZEBRA 3 À CENTRAL ! 1 HOT DOG POUR HUTCH

Vous pouvez garnir un bon morceau de bonne baguette de la préparation dont la recette suit. Mais si vous avez du temps, vous pouvez aussi confectionner vos pains maison.

Suivez ce QR code ou visitez le site meilleurduchef.com et cherchez « Pain à hot-dog facile ».



Ingrédients :

- 2 gros oignons (de la couleur qui vous plaira)
- de la moutarde douce
- de la sauce chili (la recette légendaire du non moins mythique Lieutenant Columbo est dans le numéro précédent d'Echo Blay ; les quantités indiquées sont idéales pour 8 pains)
- 8 pains à hot dog
- 8 knacks (saucisses de Strasbourg, de Francfort ou d'ailleurs)

Recette :

- Si les pains ne sont pas fraîchement cuits, les réchauffer à la vapeur.
- Les fendre et les tartiner de moutarde.
- Garnir de chili chaud.
- Placer une saucisse aussi chaude, couvrir d'oignons... et c'est prêt !

Vous avez le choix entre une Budweiser et un Coca bien frais pour contraster. Et pour l'ambiance musicale, Lalo Shiffrin s'en charge...

10 juin 1978, le dîner est terminé, concluant un super samedi. Le ciel avait été clair et l'air doux. Avec les copains on avait remonté les murs de la cabane et on croyait qu'elle serait finie, un jour.

Je regarde la télé en espérant avidement que le programme choisi par le paternel serait chouette, vu qu'il n'y avait que deux soirs où je pouvais y rester collé.

Je n'ai pas compris le titre annoncé par la speakerine, mais ça ne ressemblait pas à un western. Je commençais à me renfrogner et à envisager de me rabattre sur un vieux *Strange*, quand le générique a retenti. C'était parti ! Le rythme de la musique et des cavalcades était trépidant. Les images faisaient vrai, les gens avaient des têtes de voisins, mais des fringues bien plus in que ceux des rockers fatigués du quartier. Quant aux extérieurs, ils ressemblaient aux quartiers de Paris qui m'attiraient. En mieux, tout pétillait, rêve d'ailleurs.

Starsky et Hutch avaient franchi le seuil de mon enfance et me montraient un monde d'adultes enthousiasmant. Aventuriers facétieux au sérieux désinvolte, classe décontractée, roublardise honnête. *Amicalement vôtre* version seventies ; j'avais trouvé des modèles.

Le look de Paul Micaël Glaser, fait d'Adidas SL72 et de blouson de cuir n'était pas encore accessible et la Ford Gran Torino rouge avec sa légendaire bande blanche ne l'est plus. Mais Hutch carburait au **Hot Dog**, et ça c'était, c'est, de la nourriture de héros !

Envie d'un bond de quarante ans en arrière ? Ou de 9 500 km vers l'Ouest ?

ATTENTION !

La saucisse morte dans un tronçon de baguette molle, n'est pas un hot dog ; au mieux, un *dead old dog*... C'est parti pour la recette pas d'ici.



Bonne dégustation !

recette
sauce chili





CIMETIÈRE



Suite aux travaux réalisés au cimetière du chef-lieu, **merci de faire le tri des déchets** des pots en plastique (sans les racines), objets et fleurs en plastique dans le **bac jaune** et déchets verts (terreau, plantes sèches...) à déposer sur le parterre en béton.

>> DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

RECENSEMENT CITOYEN

Il est obligatoire de faire le recensement citoyen dès l'âge de 16 ans. La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

Il permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Fournir un justificatif concernant le recensement ou la JDC est obligatoire :

- Avant 18 ans, il faut présenter une attestation de recensement pour s'inscrire à un examen (BEP, Bac) ou un concours administratif.
- À partir de 18 ans, il faut présenter un certificat de JDC pour s'inscrire un examen (BEP, Bac...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France.

PERMIS DE CONDUIRE ET CARTE GRISE

Les démarches doivent être effectuées en ligne sur le site : <https://ants.gouv.fr/>

Pour suivre la disponibilité de votre permis de conduire, consultez L'ANTS du lundi au vendredi de 7h45 à 20h et le samedi de 8h à 17h au 34 00.

CARTES GRISES EN RAISON DE LA GÉNÉRALISATION NATIONALE DE LA DÉMATÉRIALISATION DES TITRES DE CIRCULATION, LES GUICHETS IMMATRICULATIONS SONT DÉFINITIVEMENT FERMÉS DEPUIS LE 6 NOV. 2017.

Rendez-vous sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Vos-demarches-Immatriculation-en-ligne> pour retrouver la liste des démarches associées et accéder à la téléprocédure.

Les professionnels de l'automobile près de chez vous peuvent établir votre carte grise, n'hésitez pas à avoir recours à leur service.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE PASSEPORT (validité : 10 ans)

Rendez-vous obligatoire à la mairie d'Albertville au **04 79 10 43 68** ou sur www.albertville.fr, rubrique : vie pratique

Gagnez du temps, en faisant votre pré-demande en ligne : <https://ants.gouv.fr>

ÉTAT-CIVIL 2023



Mariages

BALLEFIN Aurélie
et DIONNET Raphaël

VIGIER Chantal
et THEVENON Raphaël

RADIGALES Céline
et MINET Hervé

Naissances



CALDERINI Talya le 24 février
de Amélie GROLLIERE et Etienne CALDERINI

DALLA COSTA Elio le 7 juin
de Lucie BLANC et Nicolas DALLA COSTA

SCHMIT Charlie le 17 août
de Léa FORAT et Simon SCHMIT

PELLOUX Amy le 2 octobre
de Marion BLANC et Erwin PELLOUX

TARTARAT Alma le 4 octobre
de Stéphanie AMELINE et Christopher TARTARAT

DOUTEAU Lily le 31 octobre
de Amandine RENEUX et Florian DOUTEAU

COLOMBIER Mehdi le 1^{er} décembre
de Siham ZIANE et Emmanuel COLOMBIER

Décès



REY Alice, née DODET janvier
VALAZ Gérard mars
TRAVERSIER Simone juillet
GUICCIARDI Albertine, née FERLAY juillet
VELAT André septembre
RUCHAUD Danielle septembre
KREMEURT René octobre
BUSILLET Fernand décembre

Au Home du Vernay :

DUMONTEIL Juliette, née PERRIER février
TARTARAT CHAPITRE Bernard avril
FRANCOZ Monique avril
SANDRE René juin
SBERT et MARQUES Renée, née BOUVET juillet
RIMBOT Renée novembre
DUGIT-PINAT Roger novembre

Martoia TP UGINE
 Spécialiste de vos travaux d'aménagement en montagne

40 rue Ambroise Croizat
 73400 UGINE
 Tél. 04 79 37 38 13
 www.martoia.fr



Terrassement de pistes de ski • Retenue collinaire • Réseaux enterrés • Travaux de petits ouvrages



TAXIS DODET LAURENT

Mob. 06 12 69 13 26
 Tél. 04 79 89 66 67

73540 La Bâthie
 BASSE TARENTAISE

TRANSPORTS DE MALADES ASSIS
 DIALYSE • RAYONS • HOSPITALISATION • CONSULTATION...

Conventionnés Assurance Maladie




MAISON DE RETRAITE MÉDICALISÉE
RÉSIDENCE HOME DU VERNAY

Bienvenue chez vous !

Nous contacter :

293, route de Saint-Thomas - 73540 ESSERTS-BLAY

04 79 89 65 65

res-homeduvernay@colisee.fr

COUSSEE RESIDENCES 2 SAS au capital de 13 237 808 € - RCS BORDEAUX N° 910 082 213. Photos et documents non contractuels - www.colisee.fr





EIFFAGE
 ROUTE

TOUS TRAVAUX D'ENROBÉS
 VRD, PUBLICS ET PRIVÉS

Agence de Gilly-sur-Isère
 227, rte des Peupliers
 73200 ALBERTVILLE
 Tél. 04 79 32 12 64
 www.eiffageinfrastructures.com



SAVOIR FAIRE **LA DIFFÉRENCE**



CABOT CANALS
 PIERRES NATURELLES

Z.I. • Sortie 32B • Route de l'Industrie
 73540 LA BATHIE • FRANCE

Tél. 04 79 37 16 04 • Fax. 04 79 37 34 69
 www.cabotcanals.com • contact@cabotcanals.com

LE PRINT & LA SIGNALÉTIQUE


 nouvelles impressions
 créateur & imprimeur


 Yesprint
 signalétique & grand format

Z.A. du Chiriac - ALBERTVILLE - 04 79 32 00 73 
 info@nouvelles-impressions.com - www.nouvelles-impressions.com



EXPLOITANT FORESTIER
 BOIS DE CHAUFFAGE

TRAVERSIER BOIS
 0678549003
 marc.traversier1998@gmail.com

25 Chemin de la Scierie
 ST Thomas
 73540 Esserts-Blay



NUMEROS et INFORMATIONS UTILES



MAIRIE ESSERTS-BLAY 04 79 31 00 75

contact.mairie@essertsblay.fr

horaires d'ouverture : lundi. Mardi. Vendredi : 15h00 / 18h00
jeudi : 10h00 / 12h00 (fermé le mercredi)

site internet : www.esserts-blay.fr  commune d'Esserts blay

EAU ASSAINISSEMENT

04 79 37 14 34

eau.assainissement@arlysere.fr

URGENCE

en dehors des heures d'ouverture :

Eau potable : **04 79 31 79 85**

Assainissement collectif :

06 73 85 94 00

ENEDIS

accueil du distributeur

Dépannage : 09 72 67 50 73

Renseignements : 09 69 32 18 11

URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les demandes d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme) peuvent se faire en ligne sur :

<https://sue.sirap.fr/#/073110/>

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture

Lundi 17H à 19H

Vendredi 17H à 19 H

En juillet – août

Lundi 17H à 19H

FERMÉ pendant les vacances de Noël

CADASTRE ET CENTRE DES IMPÔTS FONCIERS

422, rue de la République

73300 ST JEAN DE MAURIENNE

04 79 83 25 74

sdif.savoie@dgfip.finances.gouv.fr

www.cadastre.gouv.fr

SOUS-PRÉFECTURE

ALBERTVILLE

86, rue JB Mathias

73200 ALBERTVILLE

04 79 32 06 55

DÉCHETTERIES

DE GILLY-SUR-ISÈRE, LA BÂTHIE ET UGINE

Horaires d'ouverture :

Été (du 1^{er} avril au 31 octobre) :

Du lundi au samedi* :

8h-12h30 / 13h30-18h

Dimanche : 9h-13h

Hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars) :

Du lundi au samedi : 9h-12h30 /

14h-17h Dimanche : 9h-12h

Les déchèteries sont fermées

tous les jours fériés

* à Gilly-sur-Isère (été) : journée continue

le samedi 8h-18h.

SERVICE PRÉSENCE ET AIDE À DOMICILE (SPAD)

88 bis, rue de la République

73200 ALBERTVILLE

04 79 37 49 55

TRANS SERVICE ASSOCIATION

120, Chem. de l'Olivet

73200 ALBERTVILLE

04 79 32 73 11

Transport et accompagnement au service des personnes âgées et(ou) à mobilité réduite.



SOS Médecins : 36 24

Centre anti-poison de Lyon :

04 72 11 69 11

Appel d'urgence européen :

112

**Centre hospitalier
d'Albertville :**

04 79 89 55 55

Enfance maltraitée :

119 (appel gratuit et anonyme)

SOS Femmes violences :

04 79 33 95 85

Violences conjugales :

3919 (appel gratuit)

Police nationale : 17

samu : 15

Pompiers : 18

**Personnes sourdes
et malentendantes :**

N° d'urgence le 114

Enfants disparus :

116 000